



## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----  
**Objet      Remplacement de menuiseries à la salle des fêtes du Mas et au centre administratif**  
-----

### PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Le schéma directeur immobilier et énergétique multi-enjeux (SDIE) de la Ville de Saint-Junien a fait apparaître des besoins de rénovation énergétique sur des bâtiments communaux.

Il est proposé de procéder au remplacement de menuiseries à la salle des fêtes du Mas et au centre administratif et de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2026, ainsi que le soutien du Département de la Haute-Vienne.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique.

### INCIDENCES BUDGÉTAIRES

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>
<b>Dépenses</b>	15 645,72 € HT	
<b>Recettes</b>	10 952,00 € HT	
<b>Total</b>	4 693,72 € HT	

### RAPPORT

**Exposé des motifs**

Le projet présenté relève du programme de modernisation des bâtiments publics, par le remplacement de menuiseries vétustes sur deux sites distincts : la salle des fêtes du Mas et le centre administratif Martial Pascaud. L'objectif est de renforcer la sécurité, l'accessibilité et la performance énergétique de ces équipements utilisés quotidiennement par les habitants et les services municipaux.

Le premier volet concerne le remplacement des menuiseries extérieures de la salle des fêtes du Mas. Les travaux porteront sur la dépose des anciens ensembles et la mise en place de nouvelles portes aluminium, adaptées aux normes actuelles.

Le second volet vise le remplacement de la porte d'entrée du local de la Police municipale, situé au sein du centre administratif Martial Pascaud, ainsi que d'une porte d'accès complémentaire. L'opération prévoit la fourniture et pose d'ensembles menuisés en bois répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Ces travaux contribueraient à sécuriser et moderniser les locaux communaux tout en améliorant le confort d'usage et l'accessibilité des usagers. Il s'agit de travaux en continuité de ceux déjà engagés suite aux conclusions apportées par le schéma directeur immobilier et énergétique multi-enjeux (SDIE), notamment le changement des menuiseries au Palais des Sports.

## DÉCISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le budget de la Ville de Saint-Junien

Vu le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique signé le 4 janvier 2022

Considérant le projet de remplacement de menuiseries à la salle des fêtes du Mas et au centre administratif, pour un montant de 15 645,72 € HT

Considérant la circulaire DETR/DSIL 2026 en date du 13 octobre 2025

Il est proposé au conseil municipal de valider le plan de financement prévisionnel suivant, concernant le projet de remplacement de menuiseries à la salle des fêtes du Mas et au centre administratif et les demandes de subventions correspondantes :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	
Remplacements des menuiseries extérieures de la salle des fêtes du Mas	11 490,72 €	DETR	9 387,43 €	60%
Remplacement de la porte d'entrée du local de la police municipale dans le bâtiment du centre administratif	4 155,00 €	Département Haute-Vienne	1 564,57 €	10%
<b>TOTAL</b>	<b>15 645,72 €</b>	Commune de Saint-Junien	<b>4 693,72 €</b>	30%

Le Conseil municipal, après délibération,

- APPROUVE le plan de financement du projet de remplacement de menuiseries à la salle des fêtes du Mas et au centre administratif

- AUTORISE le Maire à solliciter la DETR 2026 auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne et le soutien du Département de la Haute-Vienne

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre Le Maire et le Secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien  
Hervé Beaudet

Le Secrétaire,